



**Le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC) n'entend pas céder aux « intimidations » mises en branles par les autorités Cameroun.**

En effet, la coalition autour de Maurice Kamto indique que ses « marches blanches » reprennent le 1er juin et le 8 juin, ceci pour demander entre autres la libération immédiate de personnes arrêtées dans le cadre des activités du MRC, dénoncer la modification sélective du code électoral, ou encore la mauvaise gestion de crise anglophone.

Paul Atanga Nji, ministre de l'Administration territoriale, avait pour sa part prévenu que « Si les dirigeants du MRC, pour qui, défier l'autorité de l'Etat est devenu le sport favori, persiste à créer des troubles à l'ordre public en organisant des manifestations, le MINAT se verra dans l'obligation d'appliquer les dispositions de la Loi No 90/56 du 19 décembre 1990 relative aux partis politiques».

Rappelons que, des manifestations similaires avaient été organisées le 26 janvier dernier, notamment à Yaoundé, Douala et Bafoussam. Arrivé deuxième à la Présidentielle d'Octobre 2018 (14% des suffrages), Maurice Kamto et ses partisans contestaient essentiellement la réélection du Président Paul Biya (71,28% des suffrages). Des manifestations interdites par le pouvoir et sévèrement réprimées par les forces de l'ordre. Environ 200 sympathisants du MRC, dont le leader Maurice Kamto et des cadres du parti, avaient été interpellés en marge des

manifestations. Depuis, au moins 160 d'entre eux sont détenus à la Prison centrale de Yaoundé. Inculpés de « rébellion, insurrection et hostilité contre la patrie », leur procès est pendant devant le Tribunal Militaire de Yaoundé, où ils risquent jusqu'à la peine de mort.